

Séance du 12/01/2024

Date de convocation : 22/12/2023

L'an deux mil vingt-quatre le douze du mois de janvier à 10 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence d'Alexandre ORMAUX, Maire.

Date d'affichage : 17/01/2024

Présents : Sandrine BOYER-CLOP, Ludovic BRENOT, Christophe CHAPUIS, Fabrice COQUARD, Stéphanie JUPILLE, Juline MACOR, Carole MENETRIER, Julien MONIN, Alexandre ORMAUX, Nicolas PHILIPPE.

Absent excusé : Benoît FOLIN.

M Ludovic BRENOT a été élu secrétaire.

2024-01

Objet de la délibération : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07/12/2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 07/12/2023.

2024-02

Objet de la délibération : MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES- BP COMMUNAL 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide les modifications budgétaires sur l'exercice 2023 comme suit :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6411 : Personnel titulaire		530.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel		530.00 €
D 65738 : Autres organismes publics	530.00 €	
TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante	530.00 €	

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Maire
Alexandre ORMAUX